

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE**

DESINFECTANT ODORISANT CONCENTRE

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: FR-2022-0004 1-9

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0020810-0015

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	DESINFECTANT ODORISANT CONCENTRE DESINFECTANT ODORISANT PUISSANT OD OM +
---------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Action Pin
	Adresse	Z.I. de Cazalieu CS 60030 40 260 Castets France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0004 1-9	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	FR-0020810-0015	
Date de l'autorisation	09/02/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	08/02/2032	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ACTION PIN
Adresse du fabricant	Z.I. de Cazalieu - CS 60030 40260 CASTETS France
Emplacement des sites de fabrication	ACTION PIN site 1 448 Route de l'Océan 40560 VIELLE-SAINT-GIRONS France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. site 1 Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 – NL 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Purac Biochem bv site 1 Arkelsedijk 46 – NL 4206 AC Gorinchem Pays-Bas Purac Biochem bv site 2 Gran Vial 19-25 08160 MONTMELÓ Espagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	8
Produit de réaction entre 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one et 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one et 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	OTNE	Substance non active		915-730-3	0,9
Ether monobutylique de l'éthylène glycol	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	5,5

2.2. Type(s) de formulation

ME Micro-émulsion

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) du d-limonene, eucalyptol, menthone, l-carvone, alpha-pinene, isomenthone, cinnamaldehyde, dipentene, (αS, 1R)-α-3,3-trimethyl-cyclohexanemethanol, (αR, 1S)-α-3,3-trimethyl-cyclohexanemethanol, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl).... Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Wash ... thoroughly after handling.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321: Specific treatment (see ... on this label).</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le {0:...:contenu récipient} dans {1:...}.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel et établissements médico-sociaux

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions, et établissements médico-sociaux. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Levure Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur ; industries, institutions, établissements médico-sociaux.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Versement Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Frottage Description détaillée: Frottage (application du produit via une machine)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Produit concentré à diluer Température : 20°C Temps de contact : 15 minutes Conditions de saleté Dilution à 8% v/v

30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²) pour la désinfection en intérieur des conteneurs à déchets et la surface autour.

Taux d'application: 30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²)

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:
Produit concentré à diluer

Température : 20°C

Temps de contact : 15 minutes

Conditions de saleté

Dilution à 8% v/v

30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²) pour la désinfection en intérieur des conteneurs à déchets et la surface autour.

Taux d'application: 30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²)

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:
Produit concentré à diluer

Température : 20°C

Temps de contact : 15 minutes

Conditions de saleté

	<p>Dilution à 8% v/v</p> <p>30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²) pour la désinfection en intérieur des conteneurs à déchets et la surface autour.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteilles en PEHD ou PET de 1L</p> <p>Bidons en PEHD de 5 L et 10 L</p> <p>Fûts en PEHD de 20 L, 120 L, 200 L, 220 L et 1000L</p> <p>Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L</p> <p>Bouteilles en PEHD/ Adhésif /EVAL de 250 mL</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

1. Désinfection manuelle :

- Diluer dans l'eau et appliquer directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis essuyer avec un chiffon sec ou laisser sécher.

2. Machine :

- Diluer dans l'eau dans l'auto laveuse, l'auto laveuse à un seul disque, les pulvérisateurs à haute ou basse pression... et appliquer sur la surface et/ou le sol destinés à être traités. Laisser agir pendant au moins 15 minutes et laisser sécher.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour les établissements médico-sociaux, n'appliquer le produit que dans les zones où la désinfection n'est pas médicalement préconisée.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

- Le produit doit être utilisé directement après dilution.

- Le produit est efficace sur les bactéries, incluant *Yersinia enterocolitica* (agent de la yersiniose)

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser en intérieur uniquement.

- Éviter le contact avec les surfaces traitées.

- Lors du mélange et chargement, porter:
 - # une visière faciale,

 - # des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),

 - # une combinaison de protection de catégorie III type 6.

- Minimiser les éclaboussures et les déversements.

- Minimiser les phases manuelles.

- Lors du de l'application et du nettoyage de l'équipement, porter:
 - # une visière faciale,

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),

une combinaison de protection de catégorie III type 6.

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-